



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

délégué-e à la promotion économique

taux d'activité 80-100%

auprès du service de l'administration générale.

Missions principales

- participer activement au développement économique de la Ville de Sion par des actions en faveur des entreprises et des différents partenaires;
- fonctionner comme chef de projet Ville de Sion « Pôle EPFL Valais/Wallis ».

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'une formation supérieure en économie ou en marketing;
- avoir une expérience professionnelle de quelques années dans l'économie privée ainsi qu'une pratique confirmée dans la gestion de projets;
- posséder un grand intérêt pour le city management et ses thèmes principaux;
- disposer de bonnes connaissances des institutions et du cadre légal valaisan représente un atout;
- être doté d'une forte orientation clients et d'un esprit d'innovation;
- être de langue maternelle française et s'exprimer avec aisance en anglais et, idéalement, en allemand;
- maîtriser les outils informatiques.

Ce poste est accessible aux hommes ou aux femmes.

Entrée en fonctions: 1^{er} juillet 2014 ou à convenir.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Marcel Maurer, président, tél. 027 324 11 02, ou de M. Philippe Ducrey, secrétaire municipal, tél. 027 324 11 21.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées, avec la mention sur l'enveloppe « Délégué à la promotion économique », à Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 7 mai 2014.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 15 avril 2014

L'ADMINISTRATION COMMUNALE